

Les projections régionales de population 2005-2030

*Concentration au Sud et à l'Ouest et intensité variable
du vieillissement : le double impact des migrations*

Olivier Léon*

Selon un scénario reconduisant les tendances démographiques récentes (scénario central), la population métropolitaine augmenterait de plus de 10 % d'ici 2030 et continuerait de se concentrer dans les régions méridionales et occidentales, au détriment de certaines régions du Centre et du Nord-Est, dont la population baisserait. Les migrations, qui, selon les régions, accentuent ou tempèrent les évolutions démographiques, ont également un impact sur le vieillissement de la population, qu'elles ralentissent ou accélèrent en fonction du profil par âge des migrants. En Île-de-France, ce vieillissement serait considérablement ralenti par un fort excédent migratoire avant 30 ans et un déficit prononcé aux âges de la retraite. En Basse-Normandie et en Bourgogne, par exemple, où ces phénomènes sont inverses, les flux migratoires accentueraient le vieillissement.

Intégrant les évolutions démographiques récentes, ces nouvelles projections rehaussent en général les populations régionales par rapport aux anciennes. C'est particulièrement net en Limousin, en Midi-Pyrénées et en Poitou-Charentes, qui ont enregistré les plus fortes inflexions démographiques au cours des dernières années, avec une fécondité en nette hausse conjuguée à un regain d'attractivité migratoire prononcé. À l'inverse, le Centre, la Picardie et la Haute-Normandie sont les seules régions pour lesquelles les nouvelles projections sont en retrait par rapport aux précédentes.

* Olivier Léon appartient au Pôle de Service à l'Action Régionale (PSAR) « Emploi-Population » Insee, Direction régionale du Nord-Pas-de-Calais.

En préalable aux résultats, il est indispensable de rappeler les grandes lignes de la méthode de projection ; les populations régionales projetées s'inspirent à la fois des méthodes et hypothèses utilisées pour les projections nationales, tout en intégrant les spécificités démographiques locales.

Les projections régionales de population : entre cohérence nationale et respect des spécificités régionales

Les projections régionales de population 2005-2030 ont été diffusées en décembre 2006, à la suite des projections métropolitaines 2005-2050 réalisées quelques mois auparavant. Ce calendrier s'explique par les méthodes de calcul, qui utilisent les mêmes concepts et assurent aux résultats une cohérence entre les niveaux régionaux et le niveau national. Cependant, par certains aspects, les projections régionales se démarquent des projections métropolitaines, principalement pour tenir compte des spécificités démographiques locales

Projections métropolitaines et projections régionales : une méthode, des variantes et des résultats cohérents

À l'instar de leurs homologues métropolitaines, les projections régionales sont fondées sur la méthode des composantes, qui, d'une année à l'autre, fait évoluer la population en fonction des naissances, des décès et du solde migratoire. La fécondité, la mortalité et les migrations constituent donc les trois éléments entrant en jeu. Comme pour les projections métropolitaines, ils sont déclinés selon trois hypothèses (centrale, haute et basse) permettant, par combinaison, une grande variété de scénarios dont les dénominations sont également issues des projections métropolitaines : le scénario central combine les trois composantes selon leur hypothèse centrale tandis que, par exemple, le scénario « fécondité haute » est fondé sur l'hypothèse haute de la fécondité, la mortalité et les migrations étant à leur valeur centrale. Si le scénario central est naturellement davantage mis en avant, sept autres scénarios ont été pris en compte au niveau régional : six d'entre eux ne diffèrent du scénario central que selon une composante, tandis que le dernier, scénario « sans migrations », permet de mesurer l'impact des mouvements

migratoires sur les évolutions démographiques. Il constitue bien entendu un scénario « de travail » qui n'a pas vocation à être assimilé à une éventualité.

La cohérence entre projections régionales et projection métropolitaine est assurée, à scénario identique, par un calage rendu nécessaire par le fait que chaque région est traitée de façon isolée par rapport au « reste du monde » – on ne distingue pas les migrations interrégionales des migrations internationales – et que le modèle de projection n'est pas additif (cf. encadré). Ce calage fait coïncider chaque année, par sexe et par classe d'âge, la somme des populations régionales et la population métropolitaine.

Enfin, l'évolution de la fécondité et celle de la mortalité, pour chaque hypothèse et dans chaque région, suivent l'évolution métropolitaine. L'indicateur conjoncturel de fécondité et l'espérance de vie évoluent à un rythme semblable à celui de la France métropolitaine. Pour la fécondité, l'hypothèse centrale maintient constant l'indicateur conjoncturel de fécondité tout au long de la période 2005-2030. L'hypothèse haute (respectivement basse) fait croître (respectivement décroître) progressivement cette valeur de 0,2 jusqu'en 2010 puis la maintient constante ensuite. S'agissant de la mortalité, l'espérance de vie évolue entre 2005 et 2030 parallèlement à l'espérance de vie métropolitaine correspondant à l'hypothèse retenue (basse, centrale ou haute).

Les projections prennent en compte les spécificités démographiques régionales

Afin que les projections régionales intègrent les spécificités démographiques locales, un certain nombre de dispositions particulières sont prises, qui se démarquent des projections métropolitaines (cf. encadré).

S'agissant de la fécondité et de la mortalité, les valeurs initiales de l'indicateur conjoncturel de fécondité et de l'espérance de vie (cf. tableau 1) sont calculées pour chaque région, en prenant en compte, pour l'année de départ de la projection, un volume de naissances et de décès par sexe correspondant à un niveau tendanciel et non pas au niveau observé. Ceci permet de rendre les projections moins sensibles à des phénomènes conjoncturels de surnatalité ou de surmortalité qui interviendraient lors de l'année de départ. Pour ce faire, ce niveau tendanciel est estimé

en régressant, sur une période de long terme, la part régionale des naissances et celle des décès observées selon le sexe. La période 1990-2005 a été préférée à la période 1999-2005 en raison

de sa plus grande étendue. Ces niveaux estimés sont ensuite déclinés par âge selon le profil métropolitain. Rapportés à la population du sexe et de l'âge correspondant, ces niveaux fournis-

Encadré

LES ÉQUATIONS DU MODÈLE OMPHALE

À la différence des projections métropolitaines, les projections régionales ont été réalisées à l'aide du modèle Omphale. Par sexe (s), âge (i) et d'année en année (t), ce modèle calcule des populations selon les principes suivantes (équations fondamentales du modèle) :

$$\text{Décès : } D_{t,i,s} = P_{t,i,s} (1 + QM_{t,i,s} / 2) QD_{t,i,s}$$

Naissances par âge de la mère et sexe de l'enfant :

$$N_{t,s} = P_{t,i,s} (1 + QM_{t,i,s} / 2) (1 - QD_{t,i,s} / 2) QF_{t,i} * T_s \text{ avec } T_s \text{ taux de masculinité/féminité}$$

$$\text{Solde migratoire : } M_{t,i,s} = P_{t,i,s} (1 - QD / 2) QM$$

⇒ On obtient ainsi la population de l'année t + 1 de chaque sexe s et âge i avec la convention $N_{t,s} = P_{t,-1,s}$

$$\begin{aligned} P_{t+1,i+1,s} &= P_{t,i,s} - D_{t,i,s} + M_{t,i,s} \\ &= P_{t,i,s} (1 - QD_{t,i,s}) (1 + QM_{t,i,s}) \end{aligned}$$

Le quotient de fécondité (QF) peut s'interpréter comme la probabilité qu'a une femme résidant dans la région d'avoir un enfant au cours de l'année t, en fonction de son âge. De la même façon, **le quotient de décès (QD)** s'interprète comme la probabilité qu'a un individu résidant dans la région de décéder au cours de l'année t en fonction de son âge. **Le quotient de migration nette (QM)** est le rapport entre les migrations nettes (entrées - sorties) de la zone et l'effectif moyen de cette zone au cours de l'année t.

Les décès d'âge i au cours de l'année t sont obtenus en appliquant un quotient de décès QD à la population d'âge i, en tenant compte du fait qu'une partie de la population de la zone a pu migrer au cours de l'année. QD n'est donc pas appliqué exactement à P_t (population au 1^{er} janvier), mais à $P_t (1 + QM / 2)$ pour tenir compte des migrations.

De même, les migrations nettes de la zone (entrées-sorties) s'obtiennent par application d'un quotient migratoire QM à la population de la zone l'année t, en tenant compte du fait qu'une partie des migrants potentiels est susceptible de décéder au cours de l'année.

Enfin les naissances par âge de la mère sont obtenues par application d'un quotient de fécondité QF à la population féminine en âge de procréer, une partie de cette population étant susceptible d'avoir migré ou

d'être décédée au cours de l'année. Les naissances totales par sexe sont obtenues en utilisant une proportion de naissances masculines de 51,2 % et permettent d'obtenir le bas de la pyramide des âges de l'année suivante (population d'âge « -1 » l'année t et d'âge 0 en t + 1).

Hypothèses sous-jacentes :

- Les différents événements sont supposés uniformément répartis dans l'année (coefficient 1/2). Un migrant reste en moyenne 6 mois sur le territoire l'année de sa migration au cours desquels il est soumis de décès de la zone. Symétriquement, une personne décédant dans l'année est susceptible de migrer pendant 6 mois en moyenne.
- Les migrants ont le même comportement (fécondité, décès) que les autres habitants de la zone.

Calcul des quotients au départ de la projection

Pour s'affranchir des aléas conjoncturels, ce calcul fait appel à des données portant sur une période de référence (1990-2005 pour les nouvelles projections). Pour les années situées aux bornes de cette période (1990 et 2005), les quotients de fécondité et de mortalité sont établis, tout d'abord, en régressant, par sexe, la part des naissances et décès de la zone dans l'ensemble métropolitain, sur une période de référence. Le volume de naissances et de décès ainsi obtenu, pour l'année considérée, est ensuite décliné par âge selon le profil métropolitain, puis rapporté aux populations par âge de la zone correspondante. Les quotients de décès et de fécondité des années « intérieures » à la période de référence, sont établis ensuite par simple interpolation linéaire

S'agissant des quotients migratoires au départ de la projection, on procède par comparaison entre la population d'âge i au 1^{er} janvier 1990 et la population d'âge i - 9 au 1^{er} janvier 2005, en appliquant successivement les équations de base :

$$P_{t+1,i+1} = P_{t,i} (1 - QD_{t,i}) (1 + QM_i)$$

En faisant l'hypothèse que les QM ne dépendent pas de l'année d'observation mais uniquement du sexe et de l'âge des migrants (un homme ayant atteint 36 ans en 1991 aura le même comportement migratoire qu'un homme ayant atteint 36 ans en 2004), on obtient un système comportant autant d'équations (99) que d'inconnues (les QM) que l'on résout de manière itérative.

sent des quotients (1) qui seront ensuite appliqués chaque année à la population à laquelle ils se rapportent.

Il en résulte que la valeur initiale et par conséquent aussi la valeur finale (cf. tableau 2) de l'indicateur conjoncturel de fécondité et de l'espérance de vie à la naissance sont propres à chaque région.

S'agissant des migrations, les principes diffèrent également sensiblement des projections métropolitaines. Ces dernières ne prennent en compte que le solde migratoire national, dont la valeur centrale est fixée sur la base d'observations récentes. À l'échelle régionale, les migrations interrégionales pèsent davantage que les migrations internationales. La valeur centrale des flux migratoires est déterminée à partir de l'ensemble des échanges de population observés sur le moyen terme (entre 1990 et 2005) entre la région considérée et le reste du monde. Le recours à cette période de référence permet la prise en compte, au niveau régional, de tous les flux migratoires intervenus entre les deux

dates, qu'ils soient interrégionaux ou internationaux. Ces derniers sont donc intégrés dans les projections régionales même si celles-ci ne les distinguent pas des premiers.

En projection et pour chaque région, des quotients migratoires par sexe et âge, déduits de ces flux migratoires, sont appliqués d'année en année à la population par sexe et âge de l'année précédente. Le solde migratoire régional obtenu est ensuite ajusté sur les hypothèses migratoires métropolitaines (basse, centrale ou haute) par un calage, qui consiste à répartir environ 30 000 personnes par région, sexe et âge. L'impact relatif de ce calage sur les pyra-

1. Pour la fécondité et la mortalité, un quotient s'assimile à la probabilité pour un individu de mettre un enfant au monde ou de décéder au cours de l'année à venir. En revanche, un quotient migratoire ne s'assimilera pas à une probabilité, les migrations étant mesurées par le solde entre les entrées et les sorties. Un quotient migratoire représente donc le taux d'accroissement annuel que connaîtrait une population moyenne d'un sexe et d'un âge donnés, en l'absence de décès. Les quotients migratoires sont appliqués à la population au 1^{er} janvier de l'année *n*, sachant qu'une partie de celle-ci est soumise à un risque de décès en même temps qu'à celui de migrer. Ces deux risques sont donc multiplicatifs dans les équations du modèle.

Tableau 1
Caractéristiques démographiques régionales en 1990, 1999 et 2005

	Fécondité (ICF)			Espérance de vie à la naissance (hommes)			Espérance de vie à la naissance (femmes)			Solde migratoire annuel
	1990	1999	2005	1990	1999	2005	1990	1999	2005	2005
Alsace	1,72	1,74	1,78	71,6	74,6	76,6	79,5	81,8	83,0	4 804
Aquitaine	1,57	1,60	1,74	73,4	75,2	76,8	81,3	83,0	84,0	20 520
Auvergne	1,51	1,52	1,74	72,2	74,3	75,9	80,8	82,4	83,6	3 210
Basse-Normandie	1,83	1,83	1,95	72,2	74,6	76,0	80,8	82,7	83,7	750
Bourgogne	1,74	1,71	1,82	72,8	74,8	76,2	81,3	82,8	83,6	1 995
Bretagne	1,76	1,76	1,98	71,3	73,7	75,5	80,3	82,2	83,2	15 146
Centre	1,75	1,76	1,96	73,7	75,5	76,7	81,7	83,0	83,7	5 179
Champagne-Ardenne	1,83	1,76	1,87	72,1	74,1	75,6	80,8	82,4	83,2	- 4 270
Corse	1,68	1,63	1,59	72,8	75,0	76,9	80,6	82,8	83,8	1 826
Franche-Comté	1,76	1,77	1,96	73,3	75,1	76,6	80,8	82,6	83,7	- 197
Haute-Normandie	1,89	1,86	1,93	71,7	73,9	75,5	80,8	82,0	83,0	- 2 480
Île-de-France	1,82	1,91	2,01	73,7	76,2	78,7	81,6	83,3	85,0	- 47 207
Languedoc-Roussillon	1,68	1,73	1,80	73,7	75,5	76,8	81,2	82,8	83,7	26 843
Limousin	1,43	1,45	1,67	73,0	75,1	76,7	81,1	82,9	84,0	3 307
Lorraine	1,76	1,68	1,76	71,7	73,7	75,4	80,0	81,6	82,6	- 3 785
Midi-Pyrénées	1,52	1,63	1,76	74,4	76,1	77,5	81,5	82,9	84,0	21 212
Nord-Pas-de-Calais	2,02	1,89	1,99	69,9	72,0	73,7	79,3	81,1	82,3	- 13 044
Pays-de-la-Loire	1,78	1,82	2,05	73,5	75,6	76,8	81,3	82,9	84,2	13 116
Picardie	1,92	1,93	2,02	71,3	73,6	75,0	79,8	81,7	82,2	- 2 916
Poitou-Charentes	1,62	1,63	1,83	74,1	75,6	76,8	81,8	83,3	84,1	8 863
Provence-Alpes-Côte d'Azur	1,79	1,77	1,88	73,5	76,1	77,4	81,3	82,9	83,9	26 561
Rhône-Alpes	1,79	1,82	1,94	73,4	75,7	77,4	81,4	83,1	84,2	15 737
France métropolitaine	1,78	1,79	1,9	72,8	75,0	76,8	81,0	82,5	83,8	95 170

Lecture : la fécondité est exprimée en nombre d'enfants par femme, l'espérance de vie à la naissance en années, le solde migratoire annuel en nombre de personnes.

Source : Insee, modèle Omphale.

mides des âges régionales augmente avec les années de projection. Il reste, pour les moins de 20 ans et les 60 ans et plus, inférieur à 1 % dans toutes les régions. Il atteint son maximum (3,8 %) pour les hommes de 20 à 59 ans en Bourgogne et Poitou-Charentes. Contrairement aux projections métropolitaines, ces soldes régionaux ne sont pas les mêmes d'une année sur l'autre, car ils sont soumis à l'impact des modifications des structures régionales des populations par âge résultant des projections. La période de référence choisie pour l'observation des comportements migratoires (1990-2005) combine le souci de prendre en compte des observations récentes à celui de disposer de tendances de moyen terme peu sensibles à des aléas conjoncturels. Le recours à une période plus récente (1999-2005) est toutefois possible et s'ajoute à la diversité des scénarios potentiels.

C'est l'impact proportionnellement plus fort des migrations au niveau régional qu'au niveau national, joint à l'incertitude des hypothèses en la matière, qui a amené à choisir pour horizon des projections régionales une date plus rapprochée que l'horizon des projections métropolitaines : 2030 au lieu de 2050.

Les résultats : fort impact des migrations sur les structures des populations régionales

Les projections régionales de population, tout comme les projections métropolitaines, font apparaître des dynamiques et des phénomènes démographiques dont l'intensité dépend pour partie des scénarios retenus. Ainsi, le scénario « fécondité haute » indiquera une

Tableau 2
Caractéristiques démographiques régionales en 2030

Scénario	Fécondité (1)			Espérance de vie à la naissance						Solde migratoire annuel		
				Hommes			Femmes					
	Central	Haut	Bas	Central	Haut	Bas	Central	Haut	Bas	Central	Haut	Bas
Alsace	1,78	1,98	1,58	80,8	82,0	79,3	86,2	87,4	84,7	3 910	5 514	2 299
Aquitaine	1,74	1,94	1,54	81,0	82,3	79,5	87,1	88,3	85,5	21 090	24 069	18 100
Auvergne	1,74	1,94	1,54	80,2	81,4	78,7	86,8	88,0	85,2	2 678	3 654	1 697
Basse-Normandie	1,95	2,15	1,75	80,3	81,5	78,8	86,9	88,2	85,4	971	2 014	- 98
Bourgogne	1,82	2,02	1,62	80,5	81,7	79,0	86,8	88,0	85,2	1 835	3 026	712
Bretagne	1,98	2,18	1,78	79,9	81,0	78,4	86,4	87,6	84,9	16 107	18 871	13 329
Centre	1,96	2,16	1,76	80,9	82,1	79,4	86,8	88,1	85,3	5 067	7 034	3 096
Champagne-Ardenne	1,87	2,07	1,67	79,9	81,0	78,4	86,5	87,7	84,9	- 3 607	- 2 795	- 4 420
Corse	1,59	1,79	1,39	80,8	82,0	79,3	86,9	88,0	85,3	1 855	2 111	1 591
Franche-Comté	1,96	2,16	1,76	80,9	82,1	79,4	86,9	88,1	85,4	- 520	329	- 1 345
Haute-Normandie	1,93	2,13	1,73	79,8	81,0	78,3	86,2	87,4	84,7	- 2 111	- 843	- 3 381
Île-de-France	2,01	2,21	1,81	82,6	84,0	81,1	88,0	89,4	86,5	- 52 376	- 44 537	- 60 226
Languedoc-Roussillon	1,80	2,00	1,60	81,0	82,2	79,5	86,8	88,0	85,2	32 541	35 593	29 484
Limousin	1,67	1,87	1,47	80,8	82,0	79,3	87,0	88,3	85,5	2 942	3 537	2 381
Lorraine	1,76	1,96	1,56	79,8	80,9	78,3	85,9	87,0	84,3	- 3 963	- 2 439	- 5 504
Midi-Pyrénées	1,76	1,96	1,56	81,6	83,0	80,1	87,1	88,3	85,6	23 251	26 158	20 357
Nord-Pas-de-Calais	1,99	2,19	1,79	78,2	79,2	76,7	85,6	86,7	84,0	- 12 320	- 9 720	- 14 925
Pays-de-la-Loire	2,05	2,25	1,85	81,0	82,3	79,5	87,2	88,5	85,7	13 947	17 037	10 856
Picardie	2,02	2,22	1,82	79,3	80,5	77,8	85,5	86,6	84,0	- 2 792	- 1 491	- 4 099
Poitou-Charentes	1,83	2,03	1,63	81,0	82,2	79,5	87,1	88,5	85,7	8 638	10 129	7 130
Provence-Alpes-Côte d'Azur	1,88	2,08	1,68	81,5	82,8	80,0	87,0	88,3	85,5	28 345	32 913	23 770
Rhône-Alpes	1,94	2,14	1,74	81,5	82,8	80,0	87,3	88,5	85,8	14 661	19 987	9 345
France métropolitaine	1,9	2,1	1,7	80,9	82,1	79,4	86,9	88,2	85,4	100 149	150 151	50 149

1. La fécondité est mesurée par l'indicateur conjoncturel de fécondité (ICF) (se reporter au texte)

Lecture : la fécondité est exprimée en nombre d'enfants par femme, les valeurs « haute » et « basse » sont atteintes dès 2010. L'espérance de vie à la naissance est exprimée en années, le solde migratoire annuel en nombre de personnes.

Source : Insee, modèle Omphale.

évolution de population plus importante et un vieillissement moins prononcé que le scénario « fécondité basse ». De même, le scénario « mortalité haute » conduira à des évolutions de population plus faibles que le scénario « mortalité basse ». Ce dernier mettra le vieillissement davantage en relief.

Mettre en lumière les dynamiques démographiques et leurs disparités régionales implique d'adopter un même référentiel pour chaque région : il est nécessaire pour cela de retenir un même scénario pour toutes les régions. Le scénario central se prête bien à cette analyse comparative : non qu'il décrive les phénomènes futurs avec davantage de vraisemblance que les scénarios alternatifs, mais il est le seul à reconduire les tendances régionales actuelles et à en mesurer l'impact à l'horizon de la projection.

Forte croissance de population dans le Sud et sur la façade atlantique

En 2030, selon le scénario central, le Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées et Provence-Alpes-Côte d'Azur (Paca) constitueraient, avec Rhône-Alpes, les Pays de la Loire et

l'Aquitaine, les régions à plus forte croissance démographique (cf. tableau 3). Cette croissance s'élèverait à 32,2 % en Languedoc-Roussillon, contre 21,8 % en Midi-Pyrénées et 18,3 % en Paca. Elle se situerait entre 16 % et 17 % dans les trois autres régions (cf. graphique I-A).

À l'inverse, l'Auvergne, la Bourgogne, la Lorraine et la Champagne-Ardenne enregistreraient, malgré un regain récent, une baisse de population à l'horizon de la projection. Pour les deux premières, il s'agit, par rapport à 2005, d'une baisse très légère, inférieure à 1 % et très liée aux hypothèses retenues dans ce scénario central : certains scénarios alternatifs conduisent en effet à une légère hausse (cf. tableau 3). Pour les autres, la baisse serait plus prononcée. Elle atteindrait 5,5 % en Champagne-Ardenne et 2,6 % en Lorraine et s'observerait quelles que soient les hypothèses retenues (cf. graphique I-C).

Par ailleurs, huit régions, parmi lesquelles figurent les quatre régions en baisse, amorceraient, au cours de la période 2005-2030, une phase de décroissance de population. La Champagne-Ardenne, déjà entrée dans cette phase, devrait être rejointe par la Lorraine vers 2010, avant que

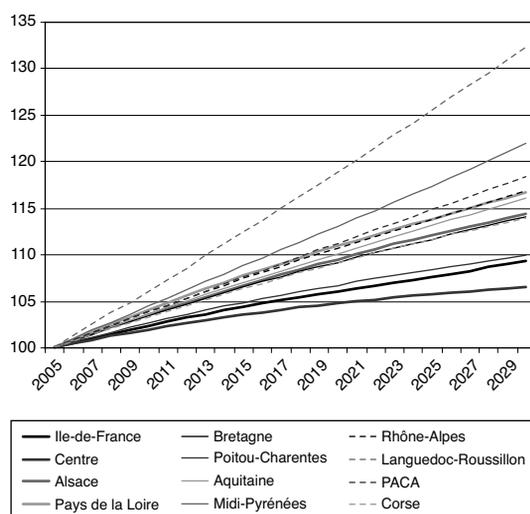
Tableau 3
Évolution de population (2005-2030) selon le scénario

	Population 2030 (en milliers) (scénario central)	Évolution (2005-2030) selon le scénario (en %)					
		Scénario central	Fécondité haute	Fécondité basse	Espérance de vie haute	Espérance de vie basse	Sans migrations
Languedoc-Roussillon	3 301	32,2	35,7	28,7	33,2	30,9	- 0,1
Midi-Pyrénées	3 327	21,8	25,1	18,6	22,8	20,6	- 0,9
PACA	5 611	18,3	21,3	15,3	19,3	17,1	1,7
Rhône-Alpes	6 943	16,8	19,9	13,6	17,6	15,7	8,4
Pays de la Loire	3 949	16,6	19,5	13,8	17,6	15,5	7,7
Aquitaine	3 563	16,0	19,0	13,0	17,0	14,7	- 1,9
Alsace	2 065	14,4	17,4	11,3	15,1	13,3	5,7
Bretagne	3 471	14,1	16,8	11,3	15,0	12,8	2,6
Corse	313	13,8	16,7	10,9	14,8	12,5	- 5,3
Poitou-Charentes	1 868	9,8	12,4	7,2	10,9	8,5	- 2,1
Île-de-France	12 409	9,2	12,2	6,3	9,9	8,4	15,3
Centre	2 652	6,5	9,0	4,0	7,5	5,3	2,8
Franche-Comté	1 189	4,0	6,5	1,4	4,8	2,9	5,8
Picardie	1 930	2,8	5,4	0,3	3,6	1,7	8,7
Haute-Normandie	1 852	2,6	5,2	0,0	3,4	1,5	7,4
Basse-Normandie	1 480	2,5	4,9	0,1	3,4	1,3	3,6
Limousin	738	2,0	4,5	- 0,5	3,1	0,7	- 8,8
Nord-Pas-de-Calais	4 063	0,7	3,4	- 1,9	1,5	- 0,3	10,7
Auvergne	1 329	- 0,1	2,4	- 2,6	1,0	- 1,3	- 4,4
Bourgogne	1 618	- 0,5	1,9	- 2,8	0,5	- 1,7	- 1,4
Lorraine	2 272	- 2,6	- 0,1	- 5,2	- 1,8	- 3,7	2,4
Champagne-Ardenne	1 261	- 5,5	- 3,1	- 7,8	- 4,6	- 6,5	4,2
France métropolitaine	67 204	10,7	13,6	7,9	11,6	9,6	5,8

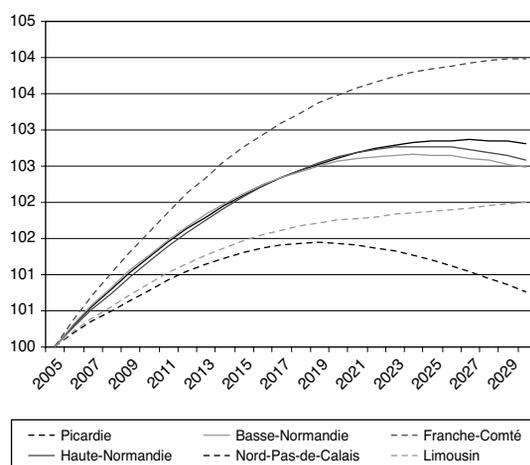
Source : Insee, modèle Omphale.

Graphique I
Évolution de la population régionale
entre 2005 et 2030

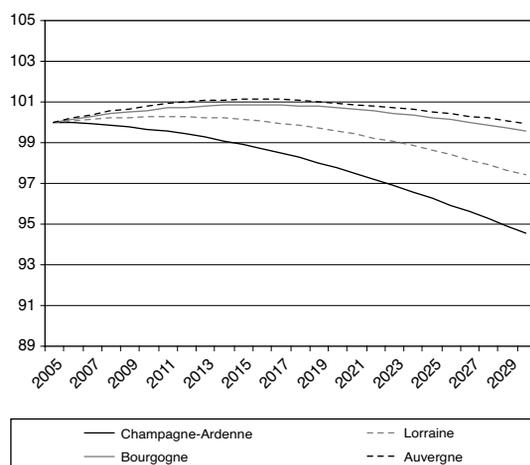
A - Régions en croissance continue



B - Régions en croissance malgré une inflexion à la baisse



C - Régions en décroissance



Lecture : Base 100 en 2005, scénario central.
Source : Insee, modèle Omphale.

la Bourgogne et l'Auvergne vers 2015, puis le Nord-Pas-de-Calais vers 2020 ne lui emboîtent le pas (cf. graphique I-B). Pour les deux régions normandes, cette inflexion interviendrait vers 2025 et gagnerait ensuite la Picardie.

Des décès plus nombreux que les naissances dans une région sur deux

Cette phase de décroissance s'explique en partie par la hausse attendue du nombre de décès, liée à l'arrivée aux grands âges des générations nombreuses nées entre 1945 et 1975.

D'une année à l'autre, en effet, l'évolution de la population résulte du solde des naissances et des décès (solde naturel) et du solde des entrées et sorties (solde migratoire). En France métropolitaine, la composante naturelle contribue, en 2005, pour près des trois quarts à la croissance de la population. D'ici 2030, tout en restant positive, elle devrait diminuer progressivement, notamment en raison d'effectifs importants aux âges élevés, lointaine conséquence du regain de la natalité dans l'après-guerre mentionné ci-dessus (*baby-boom*).

À l'échelle régionale, la diminution du solde naturel s'observerait partout : dans certains cas, les décès finissent par l'emporter sur les naissances (cf. graphiques II-A et II-B). Ainsi, alors que deux régions (Limousin et Auvergne) sont en déficit naturel en 2005, elles seraient 11 à l'être en 2030 (cf. graphique II-B). La Corse, le Poitou-Charentes, la Bourgogne et l'Aquitaine connaîtraient cette situation d'ici cinq. La Champagne-Ardenne, le Centre, la Basse-Normandie, la Lorraine et la Bretagne les rejoindraient autour de 2020.

Certaines de ces régions devraient néanmoins voir leur population croître tout au long de la période 2005-2030, grâce à une forte attractivité migratoire. C'est le cas de l'Aquitaine, de la Bretagne et de la Corse, dont la croissance démographique devrait être entièrement due à l'excédent migratoire après 2020.

L'Île-de-France, la Picardie et la Franche-Comté connaîtraient une situation inverse, avec une croissance entièrement imputable à un excédent naturel qui l'emporte sur le déficit migratoire.

Enfin, en Alsace et dans les cinq régions à plus forte croissance (cf. tableau 3), cette croissance résulterait de l'addition des excédents naturel et migratoire (cf. graphique II-B).

Les migrations auraient un impact croissant sur l'évolution démographique des régions

En sus des naissances et des décès, les migrations jouent un rôle important et de plus en plus grand sur les dynamiques démographiques régionales. En effet, en l'absence de flux migratoires, la croissance de la population métropolitaine se limiterait à 5,8 % à l'horizon 2030, contre 10,70 % dans le scénario central (cf. tableau 3, scénario sans migration). Le palmarès des régions à forte croissance serait dans cette hypothèse fortement modifié au profit des régions jeunes et fécondes, à solde naturel fortement excédentaire. Ainsi, l'Île-de-France (+ 15,3 %) et le Nord-Pas-de-Calais (+ 10,7 %) seraient les régions dont la population progresserait le plus. La Picardie, Rhône-Alpes, les Pays de la Loire et la Haute-Normandie connaîtraient également des croissances soutenues.

À l'inverse, les baisses de population les plus prononcées concerneraient le Limousin (- 8,8 %), la Corse (- 5,3 %) et l'Auvergne (- 4,4 %). Ce recul serait beaucoup moins marqué en Languedoc-Roussillon et en Midi-Pyrénées (baisses respectives de - 0,1 % et de - 0,9 %) : il s'agit de régions à plus forte croissance selon le scénario central.

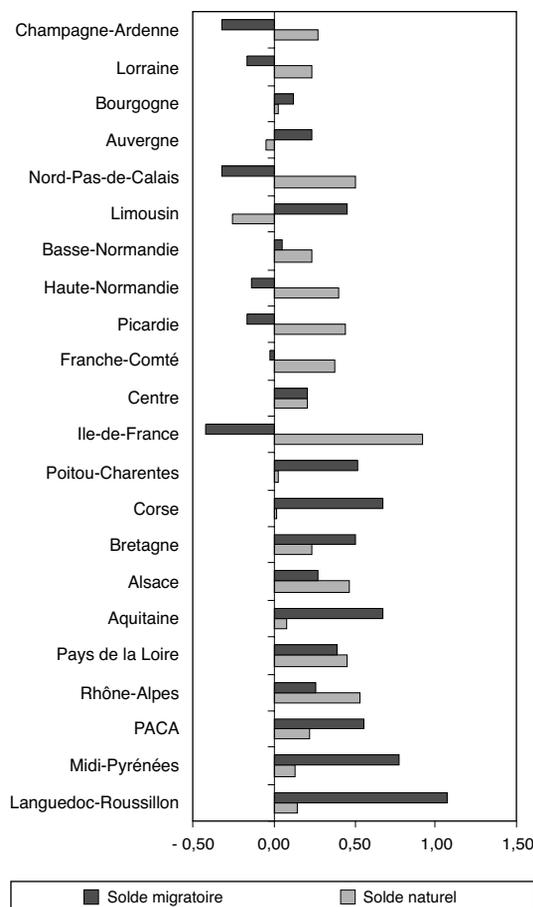
Cette importance accrue des migrations dans l'évolution démographique au cours des 25 prochaines années est évidemment le corollaire de la diminution de la composante naturelle de cette évolution (cf. graphique II).

Les migrations modulent l'intensité du vieillissement d'une région à l'autre

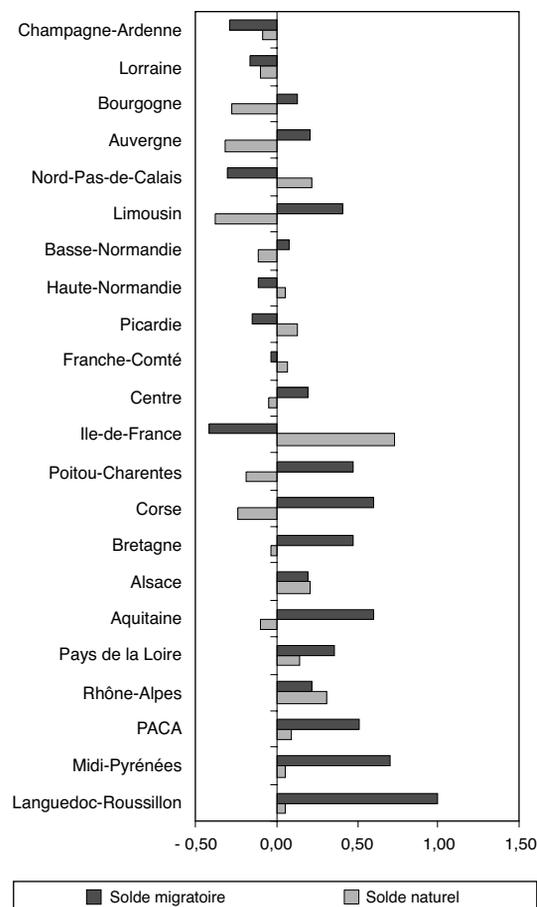
Ainsi qu'on l'a mentionné plus haut, le vieillissement constitue également un des changements démographiques majeurs attendus à l'horizon 2030.

Graphique II
Contribution des soldes naturel et migratoire à l'évolution de la population régionale

A-En début de période (évolution 2005-2006)



B-En fin de période (évolution 2029-2030)



Lecture : contribution au taux de croissance annuel de population, scénario central.
Source : Insee, modèle Omphale.

Selon le scénario central, l'âge moyen passerait ainsi de 39,0 ans en 2005 à 42,6 ans en 2030 pour la France métropolitaine dans son ensemble (cf. tableau 4). L'Île-de-France et le Nord-Pas-de-Calais, régions les plus jeunes en 2005, le resteraient en 2030. Toutefois, l'Île-de-France serait la seule à conserver un âge moyen en deçà de 40 ans. Le vieillissement serait plus prononcé en Nord-Pas-de-Calais qui, avec un âge moyen de 40,9 ans, serait talonné par Rhône-Alpes (41,6 ans).

Le Limousin est la région de loin la plus âgée en 2005 : le vieillissement y serait plus modéré qu'ailleurs, si bien que la Corse et la Bourgogne s'en rapprocheraient fortement d'ici 2030. À l'opposé, c'est en Basse-Normandie et en Champagne-Ardenne que le vieillissement serait le plus accentué (+ 5,2 ans pour l'âge moyen).

Les flux migratoires accélèreraient le vieillissement dans la plupart des régions du Nord

Les migrations exercent aussi une profonde influence sur les différences interrégionales en matière de vieillissement. Le profil par âge des migrants tend en effet à l'accroître ou à le modérer.

À l'horizon 2030, en l'absence de migrations, la population de Basse-Normandie serait de 1,9 an plus jeune que celle qui est projetée par le scénario central. Dans cette région comme dans les autres régions du Nord de la France, Alsace et Île-de-France exceptées, les migrations accélèrent fortement le vieillissement (cf. tableau 4). Ces régions présentent en effet un profil migratoire déficitaire dans les classes d'âge jeunes, donc tendant à accélérer le vieillissement (cf. graphique III).

Tableau 4
Âge moyen et structure des populations par âge

	Âge moyen			Structure par âge en 2005 (en %)				Structure par âge en 2030 (en %)			
	En 2005	En 2030 (scénario central)	En 2030 (scénario sans migrations)	Moins de 20 ans	20-59 ans	Plus de 60 ans	Dont plus de 80 ans	Moins de 20 ans	20-59 ans	Plus de 60 ans	Dont plus de 80 ans
Languedoc-Roussillon	40,7	43,6	44,4	23,5	52,4	24,1	5,3	21,8	46,7	31,5	7,4
Midi-Pyrénées	40,9	43,6	45,1	22,8	53,3	23,8	5,5	21,6	47,3	31,1	7,5
PACA	40,5	43,6	44,2	23,7	52,5	23,8	5,4	21,8	47,1	31,1	7,9
Rhône-Alpes	38,2	41,6	42,9	25,8	54,3	19,9	4,1	23,8	48,5	27,7	6,9
Pays de la Loire	38,9	43,1	42,4	25,6	53,3	21,1	4,7	23,0	46,3	30,7	7,5
Aquitaine	41,1	44,8	45,3	22,7	53,3	24,0	5,5	20,7	46,2	33,1	8,1
Alsace	38,0	42,3	43,7	25,1	56,2	18,8	3,5	21,8	50,1	28,1	5,9
Bretagne	40,0	44,0	43,0	24,4	52,7	22,8	4,9	21,9	45,8	32,3	7,6
Corse	41,5	46,0	46,7	21,8	53,4	24,8	5,3	18,4	47,2	34,4	8,4
Poitou-Charentes	41,6	45,8	44,9	22,7	52,3	25,1	5,8	20,2	44,6	35,2	8,8
Île-de-France	36,6	39,2	42,3	26,1	57,4	16,5	3,6	24,8	52,7	22,5	5,9
Centre	40,2	44,5	43,5	24,3	53,0	22,8	5,2	21,5	45,6	32,9	8,3
Franche-Comté	39,0	43,4	43,0	25,1	53,9	21,0	4,4	22,3	46,9	30,8	7,7
Picardie	37,6	42,3	41,6	26,9	54,6	18,5	3,8	23,3	47,7	29,0	6,5
Haute-Normandie	38,0	43,0	42,3	26,3	54,5	19,2	4,1	22,4	47,7	29,9	7,2
Basse-Normandie	39,8	44,9	43,0	24,9	52,7	22,4	4,9	21,1	45,1	33,8	8,2
Limousin	43,5	46,5	46,8	20,2	52,0	27,9	7,0	19,0	45,0	36,0	9,5
Nord-Pas-de-Calais	36,7	40,9	40,7	27,9	54,4	17,7	3,7	24,4	49,4	26,1	5,9
Auvergne	41,7	45,9	45,5	21,9	53,2	24,9	5,7	19,8	45,2	35,0	9,1
Bourgogne	41,1	46,0	44,5	23,2	52,6	24,1	5,6	19,9	44,8	35,3	9,0
Lorraine	38,9	43,8	43,7	24,7	54,9	20,4	4,0	21,1	48,1	30,8	7,1
Champagne-Ardenne	38,9	44,1	43,1	25,1	54,4	20,5	4,5	21,2	47,2	31,7	7,8
France métropolitaine	39,0	42,6	43,2	24,9	54,3	20,8	4,5	22,6	48,1	29,3	7,2

Source : Insee, modèle Omphale.

En ce qui concerne la Basse-Normandie (cf. graphique III) et la Bourgogne, le déficit migratoire chez les jeunes aux âges d'étude se cumule à un excédent de migrants ayant dépassé l'âge de fin d'activité.

La Bretagne, les Pays de la Loire, le Poitou-Charentes, le Centre (cf. graphique III) et l'Auvergne partagent ces caractéristiques favorables au vieillissement. Cependant, elles exercent une certaine attractivité aux âges de début d'activité : ainsi bénéficient-elles d'un excédent migratoire de jeunes adultes accompagnés de leurs enfants, qui atténue le vieillissement induit par les phénomènes migratoire. Ce vieillissement serait donc moins marqué que dans les deux régions du premier groupe : 0,7 an dans les Pays de la Loire à 1 an en Bretagne et dans la région Centre (cf. tableau 4).

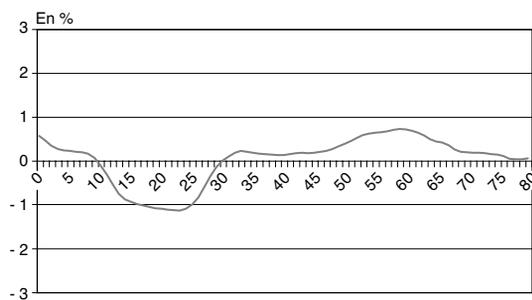
En Franche-Comté, en Picardie, en Haute-Normandie et dans le Nord-Pas-de-Calais, la Lorraine et la Champagne-Ardenne, les migrations accentueraient plus faiblement le vieillissement : de 0,2 an à 1 an à l'horizon 2030. Il est exclusivement dû au déficit migratoire des jeunes aux âges d'étude, le solde migratoire aux autres âges étant pratiquement négligeable dans ces régions (cf. graphique III).

L'arrivée de jeunes ralentirait le vieillissement en Île-de-France, en Alsace et dans le Sud

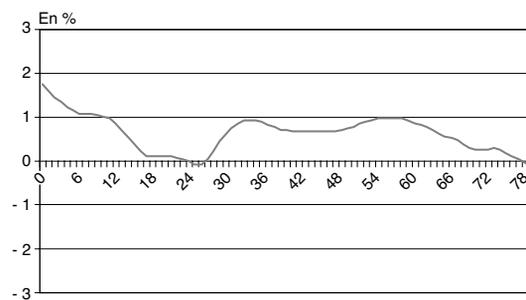
À l'inverse, les migrations atténueraient le vieillissement dans les régions du Sud ainsi qu'en Alsace et en Île-de-France. Cet ensem-

Graphique III
Profils migratoires par âge de quelques régions-types

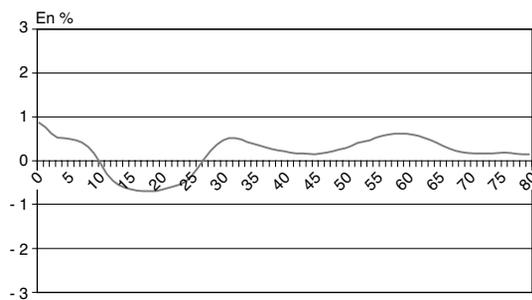
A-Basse-Normandie



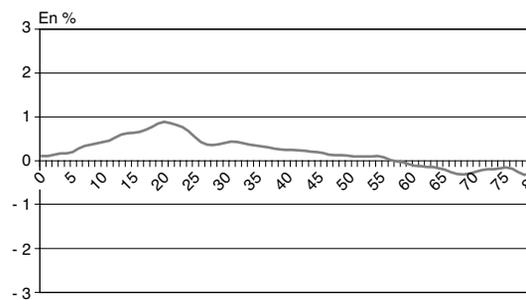
D-Aquitaine



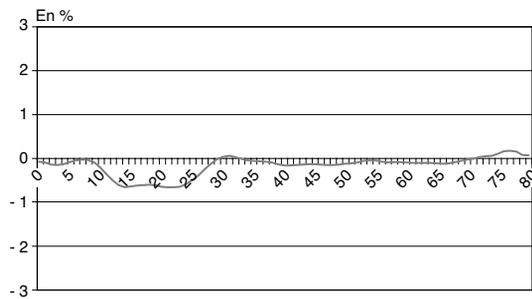
B-Centre



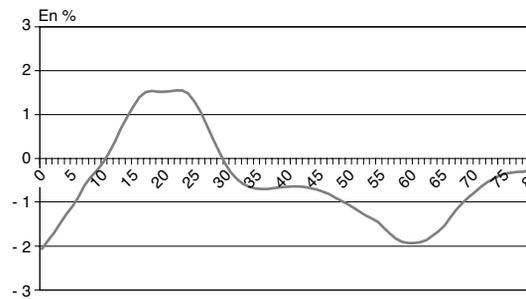
E-Alsace



C-Haute-Normandie



F-Île-de-France



Lecture : quotients migratoires annuels moyens 1990-2005, scénario central.
Source : Insee, modèle Omphale.

ble de régions présente également trois profils migratoires distincts.

Les régions Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées, Paca, Aquitaine (cf. graphique III), Corse et Limousin sont attractives à la fois aux âges de la retraite et aux âges de début d'activité. L'installation de ces jeunes et de leurs enfants compense donc les arrivées aux âges de fin d'activité si bien que dans leur ensemble, les mouvements migratoires contribuent à modérer le vieillissement, de 0,3 an en Limousin à 1,5 an en Midi-Pyrénées.

L'Alsace (cf. graphique III) et Rhône-Alpes sont attractives pour les jeunes, qu'ils soient étudiants ou actifs. Les échanges migratoires étant équilibrés aux âges plus élevés, les migrations tendent à ralentir le vieillissement. Cette évolution est de l'ordre de 1,3 an en Rhône-Alpes et de 1,4 an en Alsace.

Enfin, L'Île-de-France constitue à elle seule une singularité. Elle accueille des étudiants et des jeunes actifs, mais dès 30 ans, les flux migratoires s'inversent, notamment à l'âge de la retraite (cf. graphique III). L'excédent migratoire de jeunes se combine au déficit dans les âges plus élevés pour limiter le vieillissement : l'âge moyen en 2030 en serait ainsi réduit de plus de trois ans par rapport au scénario sans migrations. La région capitale serait dans ces conditions celle qui vieillirait le moins (de 2,6 ans), ce qui renforcerait sa position de région la plus jeune de France métropolitaine.

La part des personnes de 60 ans et plus augmenterait partout

Le vieillissement s'apprécie également à l'aune de l'évolution démographique des tranches d'âge caractérisant les grandes étapes du cycle de vie. Ainsi, en France métropolitaine, le nombre de personnes de 60 ans et plus progresserait de 56 % : 19,7 millions en 2030, contre 12,6 millions actuellement. Les personnes nées entre 1945 et 1975 forment en effet des classes d'âge très fournies qui, vers 2030, représenteront la majorité des personnes de 60 ans et plus, dont la part dans la population totale atteindrait son apogée : avec la disparition progressive de ces classes d'âge lors des décennies suivantes, le poids des plus de 60 ans pourrait en effet moins augmenter.

À l'échelle régionale, les plus fortes croissances de la part des plus de 60 ans s'observeraient

également en Languedoc-Roussillon (+ 73 %), en Pays-de-Loire (+ 69 %) mais aussi en Alsace (+ 71 %). Pour les deux premières, l'espérance de vie et l'attractivité aux âges de la retraite explique cette forte augmentation. Pour l'Alsace, la pyramide des âges actuelle entre davantage en ligne de compte que les migrations.

À l'opposé, c'est en Limousin et en Auvergne que la part des plus de 60 ans augmenterait le moins (respectivement de + 32 % et de + 40 %). Cela n'empêche pas ces régions de rester dans le groupe de celles où la part des 60 ans et plus est la plus élevée.

La part des personnes âgées de 80 ans et plus irait également s'accroissant : 7,2 % en 2030 contre 4,5 % actuellement. En progression de 75 %, leur nombre dépasserait 4,8 millions. En dehors du Limousin qui resterait en tête avec 9,5 % de sa population dans cette classe d'âge, celle-ci représenterait également plus de 9 % de la population régionale en Bourgogne et en Auvergne. Cependant, compte tenu de la relative faiblesse initiale des effectifs de plus de 80 ans c'est en Alsace et en Rhône-Alpes que leurs effectifs progresseraient le plus : leur nombre y doublerait presque d'ici 2030 (cf. graphique IV).

Des effectifs globalement stables pour les jeunes et les actifs malgré de fortes disparités régionales

Avec un peu plus de 15 millions d'individus, le nombre des personnes de moins de 20 ans devrait rester stable sur la période, même si un maximum peu accentué s'observera vraisemblablement autour de 15,4 millions vers 2020. En effet, une phase de croissance modérée de la population de moins de 20 ans pourrait intervenir à partir de 2013, lorsque les classes creuses de 1993-1994 sortiront de cette tranche d'âge, tout en étant remplacées par des générations plus fournies. Cette phase de croissance connaîtrait son apogée vers 2020, lorsque les « bébés de l'an 2000 » seront eux-mêmes remplacés par des générations moins nombreuses.

En 2030, le nombre de personnes de moins de 20 ans serait de 23 % inférieur à celui de 60 ans et plus, alors qu'il lui est supérieur de 20 % en 2005. L'Île-de-France, en raison de sa fécondité et de son profil migratoire particulier (cf. graphique III), resterait la seule région comptant davantage de personnes de moins de 20 ans que de personnes de 60 ans et plus, alors

que 12 autres régions partagent cette caractéristique en 2005.

Les régions à plus forte croissance de population sont également celles où la population de moins de 20 ans augmenterait le plus (+ 23 % en Languedoc-Roussillon et + 15 % en Midi-Pyrénées). Ces régions, très attractives pour les jeunes actifs et leurs enfants, enregistreraient, en dépit d'une fécondité en retrait, des taux de croissance supérieurs à des régions plus fécondes comme les Pays-de-la-Loire ou l'Île-de-France. L'impact des migrations sur les évolutions de cette tranche d'âge trouve ici son illustration.

De façon symétrique, les régions à plus faible croissance de population seraient également celles où la diminution de la population de moins de 20 ans serait la plus forte. Elle s'élèverait à 20 % en Champagne-Ardenne et 17 % en Lorraine. Le déficit migratoire de ces régions aux âges d'étude se conjugue à une fécondité moins soutenue, surtout en Lorraine.

La répartition spatiale des moins de 20 ans évoluerait au profit d'une accentuation de leur concentration dans les régions à forte croissance démographique ou attractives à ces âges (régions méridionales et Île-de-France). À l'inverse, malgré une fécondité parfois élevée, la part des régions septentrionales dans cette population enregistrerait une baisse.

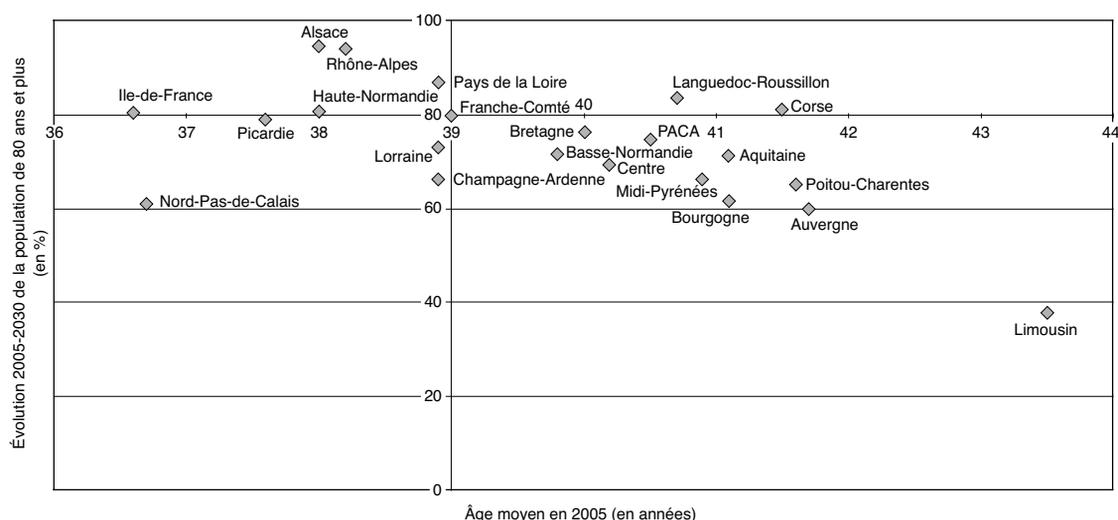
La population des 20-59 ans, enfin, passerait de 32,9 à 32,3 millions, soit une baisse de 2 %. On compterait 164 personnes de 20 à 59 ans pour 100 personnes de 60 ans et plus contre 261 en 2005.

À l'instar de leurs cadets, les personnes de 20 à 59 ans, qui constituent l'essentiel des ressources de main-d'œuvre, connaîtraient des évolutions diverses selon les régions. La croissance de leurs effectifs en général soutenue dans les régions à essor démographique (+ 18 % en Languedoc-Roussillon et + 8 % en Midi-Pyrénées) contrasterait ainsi avec une décroissance prononcée dans les régions à population en baisse (- 15 % en Auvergne, en Bourgogne et en Lorraine et même - 18 % en Champagne-Ardenne).

Les nouvelles projections rehaussent globalement les anciennes

Les précédentes projections régionales de population, effectuées en 2001, reposaient sur des tendances démographiques observées entre 1982 et 1999. Par rapport à ces dernières, les nouvelles projections intègrent les inflexions survenues au cours des années récentes (1999-2005), tout en s'affranchissant de la prise en compte des tendances issues de la période

Graphique IV
Les régions selon leur âge moyen en 2005 et l'évolution (2005-2030) de la population de plus de 80 ans



Lecture : bien qu'en 2005, l'âge moyen soit inférieur en Alsace et en Rhône-Alpes à celui de la France métropolitaine, la progression de la population âgée de 80 ans et plus devrait se révéler plus forte dans ces deux régions qu'ailleurs. À l'inverse, les régions Bourgogne et Auvergne, plus âgées que la moyenne en 2005, devraient connaître une progression plus faible de leur population âgée de 80 ans et plus.

Source : Insee, modèle Omphale.

1982-1990. Or, au cours des dernières années, la fécondité s'est accrue de façon générale, bien qu'inégalement selon les territoires. En même temps, le solde migratoire national a progressé comme l'intensité des flux interrégionaux. Ceci a généralement conduit à réévaluer les valeurs centrales de ces composantes et, en conséquence, le niveau des populations projetées pour 2030.

Ainsi, en France métropolitaine, la population projetée pour 2030 a été rehaussée de 5,1 % par rapport aux anciennes projections. Ceci résulte à la fois d'une fécondité en hausse (+ 0,1 enfant par femme entre 1999 et 2005) et d'un solde migratoire externe porté de 50 000 à 100 000 par an.

C'est en Limousin que les inflexions démographiques récentes sont les plus fortes

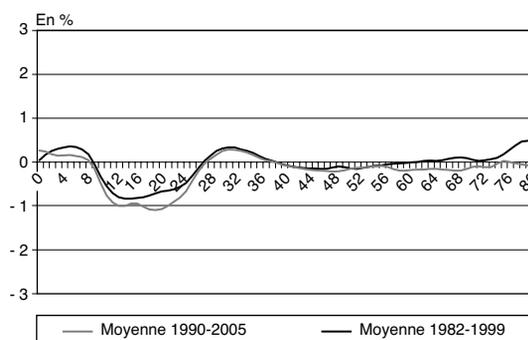
Le Limousin constitue la région où cette révision a le plus d'ampleur. Selon le nouveau scénario central, la population limousine en 2030 dépass-

serait de 12,7 % celle issue de l'ancien scénario central (cf. tableau 5). Sur la période 2005-2030, elle s'accroîtrait de 2 % alors que les projections antérieures simulaient une baisse de 7 %. Dans cette région, où les inflexions démographiques récentes ont été les plus importantes, l'ampleur de cette révision tient à la conjonction de deux phénomènes. D'une part, la fécondité, bien que toujours inférieure à la moyenne métropolitaine, a augmenté fortement entre 1999 et 2005 (1,67 enfant par femme contre 1,49 auparavant). D'autre part le déficit migratoire en jeunes de 18 à 30 ans de cette région s'est fortement réduit, alors que son attractivité aux âges plus élevés s'accroissait nettement (cf. graphique V). C'est ici que le profil migratoire issu des nouvelles projections se distingue le plus de l'ancien. En effet, les nouveaux quotients migratoires annuels de la région dépassent les anciens de 12,3 pour 10 000 en moyenne par sexe et par âge (cf. tableau 5).

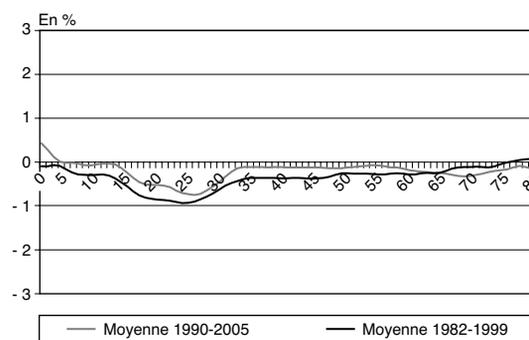
La population de Midi-Pyrénées, qui comptait déjà parmi les régions à plus forte croissance, a été elle aussi considérablement révisée à la hausse en 2030 (+ 11,4 %). Les explica-

Graphique V
Comparaison des profils migratoires des périodes 1982-1999 et 1990-2005 pour quelques régions-types

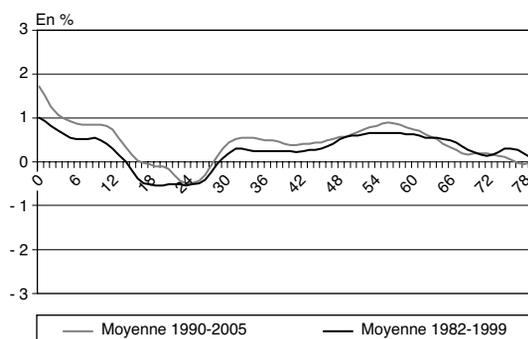
A-Picardie



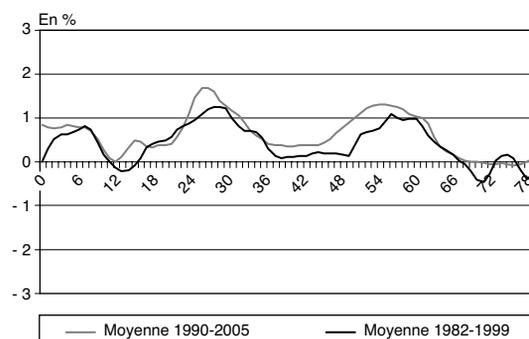
C-Lorraine



B-Limousin



D-Corse



Lecture : quotients migratoires annuels moyens 1982-1999 et 1990-2005, scénario central.
 Source : Insee, modèle Omphale.

tions sont les mêmes qu'en Limousin, même si l'ampleur des deux phénomènes en cause est ici légèrement moindre. La région Poitou-Charentes s'ajoute à cet ensemble de régions alliant de forts regains de fécondité et d'attractivité migratoire.

Une fécondité maximum dans l'Ouest

En Bretagne, dans les Pays de la Loire, en Auvergne et en Franche-Comté, la révision des projections de population est également importante. Elle se situe aux alentours de 10 %. La hausse récente de la fécondité, très prononcée dans ces régions, se conjugue à un regain d'attractivité migratoire supérieur à la moyenne métropolitaine, bien qu'en retrait par rapport aux régions précédentes. Les Pays de la Loire figurent désormais au premier rang des régions les plus fécondes (2,05 enfants par femme) alors qu'ils n'occupaient que le sixième rang en 1999 (1,85 enfant par femme), la fécondité ligérienne ne dépassant que légèrement la moyenne métropolitaine à cette date (cf. tableau 5).

Regain d'attractivité migratoire en Corse et en Lorraine

Les projections de la population corse sont soumises à une révision à la hausse d'ordre comparable aux révisions relatives aux régions précédentes (+ 9 %). Elle est toutefois presque exclusivement imputable à un regain d'attractivité, car la fécondité corse est restée relativement stable. Les quotients migratoires ont augmenté dans cette région presque autant qu'en Limousin, cette hausse étant particulièrement sensible chez les jeunes actifs et aux âges précédant la retraite (cf. graphique V).

La Lorraine compte parmi les régions qui connaîtraient une décroissance démographique à l'horizon 2030. Cette baisse, de l'ordre de 2,6 % selon l'actuel scénario central, était estimée selon l'ancien à 9 % sur la période 2005-2030. Cette inflexion s'explique à la fois par un regain démographique et surtout par une nette atténuation du déficit migratoire. Le regain démographique perceptible au cours des années récentes résulte d'une légère hausse de

Tableau 5
Comparaison anciennes / nouvelles projections

	Population en 2030 (scénario central) (en milliers)			ICF (2005-2030) (scénario central)			Regain d'attractivité migratoire (X10 000)
	Anciennes projections	Nouvelles projections	Différence (%)	Anciennes projections	Nouvelles projections	Différence (%)	
Languedoc Roussillon	3 114	3 301	6,00	1,71	1,80	0,09	- 2,6
Midi-Pyrénées	2 986	3 327	11,42	1,62	1,76	0,14	10,4
PACA	5 501	5 611	2,00	1,77	1,88	0,11	- 6,4
Rhône-Alpes	6 586	6 943	5,42	1,81	1,94	0,13	- 3,5
Pays-de-Loire	3 584	3 949	10,18	1,85	2,05	0,20	6,0
Aquitaine	3 309	3 563	7,68	1,61	1,74	0,13	1,8
Alsace	1 957	2 065	5,52	1,71	1,78	0,04	- 0,4
Bretagne	3 163	3 471	9,74	1,82	1,98	0,16	5,6
Corse	287	313	9,06	1,58	1,59	0,01	11,1
Poitou-Charentes	1 689	1 868	10,60	1,68	1,83	0,15	10,7
Île-de-France	12 096	12 409	2,59	1,86	2,01	0,15	- 4,2
Centre	2 667	2 652	- 0,56	1,77	1,96	0,19	- 10,6
Franche-Comté	1 088	1 189	9,28	1,81	1,96	0,15	06,1
Picardie	1 968	1 930	- 1,93	1,89	2,02	0,13	- 12,8
Haute-Normandie	1 870	1 852	- 0,96	1,87	1,93	0,06	- 11,9
Basse-Normandie	1 449	1 480	2,14	1,87	1,95	0,08	- 3,6
Limousin	655	738	12,68	1,49	1,67	0,18	12,3
Nord-Pas-de-Calais	3 866	4 063	5,09	1,94	1,99	0,05	1,7
Auvergne	1 209	1 329	9,92	1,57	1,74	0,17	8,8
Bourgogne	1 561	1 618	3,65	1,73	1,82	0,09	- 0,5
Lorraine	2 085	2 272	8,97	1,7	1,76	0,06	0,079
Champagne-Ardenne	1 237	1 261	1,94	1,79	1,87	0,08	- 3,4
France métropolitaine	63 927	67 204	5,13	1,8	1,9	0,10	1,0

Lecture : le regain d'attractivité migratoire exprime la différence moyenne (tous sexes et âges confondus) entre nouveaux et anciens quotients migratoires, ramenée à 10 000 personnes.

Source : Insee, modèle Omphale.

la fécondité (1,76 enfant par femme contre 1,70 auparavant), qui reste cependant encore faible par rapport à l'ensemble métropolitain. Quant au déficit migratoire, en nette diminution, il ne s'observe plus guère désormais que chez les jeunes de 15 à 30 ans (cf. graphique V).

Île-de-France, Paca, Basse-Normandie et Champagne-Ardenne : des projections sans grand changement

En revanche, le regain démographique indiqué par les nouvelles projections s'est révélé faible (inférieur à 2 %) en Île-de-France, en Paca, en Basse-Normandie et en Champagne-Ardenne. Si la fécondité a récemment progressé en Île-de-France et dans une moindre mesure en Paca à un rythme assez soutenu (+ 0,11 enfant par femme en Paca, + 0,15 en Île-de-France), leur attractivité a globalement baissé.

En Île-de-France, cette moindre attractivité s'est manifestée par un creusement du déficit migratoire des actifs de 30 à 50 ans, sans cesse plus nombreux à s'installer en province pour des raisons liées à l'emploi ou au cadre de vie. En Provence-Alpes-Côte d'Azur, elle a essentiellement concerné les retraités, moins nombreux qu'avant à s'installer dans la région.

En Basse-Normandie et en Champagne-Ardenne, si la fécondité s'est accrue presque au même rythme que la moyenne métropolitaine, les échanges migratoires se sont détériorés. En Champagne-Ardenne, le déficit migratoire s'est creusé, principalement chez les retraités, alors que les quotients migratoires des autres tranches changeaient peu.

En revanche, les inflexions migratoires sont plus complexes en Basse-Normandie et elles concourent à un vieillissement plus prononcé dans cette région. Le déficit migratoire s'y est nettement creusé chez les jeunes de 18 à 30 ans, même si, au-delà de cet âge, la région est devenue très légèrement attractive. Chez les jeunes retraités, on observe un regain d'attractivité, tandis que le constat s'inverse chez leurs aînés. Inférieurs en nombre, ces derniers ne peuvent

compenser l'accélération du vieillissement liée à l'installation de leurs cadets.

Le creusement du déficit migratoire détériore les projections en Picardie, dans le Centre et en Haute-Normandie

Par le jeu des regains de fécondité et des migrations, les nouvelles projections de population conduisent généralement à une réévaluation des populations projetées pour 2030 : comme on l'a mentionné, seules quatre régions contre sept auparavant devraient enregistrer une baisse de population entre 2005 et 2030. Par ailleurs, ces nouvelles projections retardent en général la date du retournement démographique dans les régions amenées à connaître un maximum de population au cours de cette période.

Cependant, les nouvelles projections sont moins favorables que les anciennes dans le cas de trois régions : en Picardie, Haute-Normandie et Centre, les populations projetées sont inférieures à celles issues de l'ancien scénario central, de 0,6 % en région Centre à 1,9 % en Picardie. Pourtant, dans le Centre et en Picardie s'est manifesté un regain de fécondité supérieur à la moyenne nationale. En région Centre, ce regain compte parmi les plus spectaculaires de France métropolitaine (+ 0,19 enfant par femme). En Haute-Normandie ce regain est beaucoup moins sensible et nettement inférieur à la moyenne métropolitaine (+ 0,06 enfant par femme). La révision à la baisse des projections pour ces régions provient d'un récent creusement du déficit migratoire, qui concerne à la fois les jeunes et les retraités.

*
* *

L'Insee renouvellera cet exercice de projections tous les 5 ans. En 2011, il sera alors possible d'apprécier la pérennité de certaines tendances démographiques comme le regain de fécondité ou l'impact grandissant des migrations sur les dynamiques régionales. À cette date, également, des premiers éléments de cadrage sur un horizon postérieur à 2030 pourront être fournis à l'échelle des régions. □

BIBLIOGRAPHIE

Dekneudt J. (2005), « Le modèle de projection démographique Omphale », *Insee Méthodes* n° 112.

Léon O. et Godefroy P. (2006), « Les échanges de population entre zones d'emploi - six profils types », *Insee Première* n° 1074.

Léon O. et Godefroy P. (2006), « Projections régionales de population à l'horizon 2030 : fortes croissances au sud et à l'ouest », *Insee Première* n° 1111.

Omalek L. (2001), « Projections régionales de population pour 2030 : l'impact des migrations », *Insee Première* n° 805.

Robert-Bobée I. (2006), « Projections de population pour la France métropolitaine à l'horizon 2050 - La population continue de croître et le vieillissement se poursuit », *Insee Première* n° 1089.
